

Compte rendu Du Conseil de la vie Sociale du Lundi 12 Juin 2023

Résidents Présents : Mme Pelletier Lucette (présidente), Mme Alletru Gilberte, Mr Alletru Joseph, Mr Grolleau Raoul, Mr Bouhier Jacques, Mme Duret Anne-Marie, Mr Gaudineau Michel, Mme Quechon Monique, Mme Billaud Renée, Mme Garreau Suzanne, Mr Picher Jacques, Mme Coulais Colette, Mme Durand Patricia, Mme Baron Marie-Thérèse, Mr Chessé Serge.

Famille présentes : Mr Rambaud, Mme Charpentier Eliane, Mme Gillier, Mr Rivière Yvonnick,

Agents Présents : Mr Mignot Eric, Mme Chevallier Noémie, Mme Etienne Mathilde.

Excusés : Mme Paillat Madeleine, Mme Desmars Virginie, Mme Charpentier Chloë, Mme Géant Elodie, Mme Thomas Sandie.

Validation du dernier Compte rendu

* Présentation du Budget réalisé et prévisionnel

Le taux d'occupation est de 97%, il est stable depuis plusieurs années. L'activité 2022 a été compliqué avec la retombée du COVID. Il n'y a plus de fermeture des établissements même avec épidémie

- Un travail avec le CNAM autour de l'analyse de la pratique-professionnel a été engagé, il se traduit par des réunions mensuelles afin de revenir sur des situations, échanger entre collègues et ainsi mieux appréhender les difficultés. Ce travail sera reconduit cette année encore.

- Bilan investissement – 228 000€

Le projet le plus important cette année a été les rails de transferts posés au plafond dans les chambres. Toutes les chambres ne sont pas encore équipées mais c'est l'objectif.

Le résultat de l'année 2022 est déficitaire, environ 20 000 €/4 000 000€. Ce n'est en rien une justification mais 68% des établissements Français sont déficitaire.

Le bilan est tout de même positif et satisfaisant.

- Recettes : ARS – Soins est d'environ 1 600 000\$/ an

Département - Dépendance est d'environ 600 000/ an

Loyer – Hébergement est d'environ 1 800 000

La part des dépenses pour le personnel est de 70% du budget

Les recettes restent inchangées mais aujourd'hui les dépenses en frais de fonctionnement sont de plus en plus élevées dus à l'inflation. Si les dépenses des prestataires restent inchangées, le déficit prévu pour 2023 serait de – 80 000€

Le tarif de l'Hébergement est fixé par le département, aucune augmentation n'est prévue pour combler le déficit.

Une négociation est en cours avec la FNADEPA (Fédération nationale des directeurs d'établissements pour personnes âgées) et les ARS pour avoir plus de subventions.

Un investissement en cuisine pour un changement de matériel est prévu fin juin à hauteur de 31 000€

Nous avons également fait l'acquisition d'un nouveau vélo motorisé motoMed avec un écran pour se balader virtuellement tout en pédalant. Il a été financé par l'ARS à hauteur de 11000€ sur un prix d'achat à 12000€.

Projet Travaux :

Il y aura 3 phases distinctes :

- L'agrandissement de la Salle à manger afin d'y accueillir tous les résidents.
- L'agrandissement du bâtiment C afin d'intégrer les balcons à la superficie des chambres
- Le réaménagement de la partie Administration.

Le dossier est aux mains des architectes, un appel d'offres a été émis au mois de Mai. Il y avait 14 lots différents et plusieurs n'ont pas trouvé d'acquéreur. Une relance de l'appel d'offre a été faite avec une échéance au 20 juillet. Au vu de cette situation du retard déjà été pris et la distribution des marchés se fera mi-septembre. Environ une dizaine de lots à été remis en publication.

Rapport Intermédiaire du contrôle de l'ARS.

Un contrôle administratif à été fait courant du mois de mai de la part de l'ARS. Ils nous ont rendu un rapport intermédiaire où 1 seule injonction immédiate a été demandé : celle de transmettre les diplômes de la directrice. Un travail de remise à jour des documents administratifs et documentaires à été demandé par l'ARS.

Remise en route de l'association.

C'est une association de loi 1901 créer pour développer et favoriser les projets d'activités et d'animation en faveur des résidents de l'établissement.

Nous devons remettre à jour les statuts de l'asso ainsi que la réélection d'un bureau. Une assemblée générale va être planifié afin de pouvoir élire le Conseil d'administration et ainsi élire le bureau qui élira le président, le secrétaire et le trésorier.

Un site internet a été créer : www.residence-bellevue.fr

Toutes les informations de l'établissement y sera transcrit, les menus, les évènements, les date des différentes commission, les comptes rendus, les travaux, le stationnement,... Le but étant d'apporter une visibilité sur internet. Sa mise en place sera faite courant septembre.

Une réunion des familles aura lieu le Samedi 16 septembre à 15h.

Animation :

- La braderie le jeudi 15 juin où nous vendons des articles pour 1€
- un barbecue avec le personnel de l'établissement
- Différents pique-nique dans l'été qui rassemble environ 18 résidents à chaque sorties
- Sortie Piscine une fois au mois de juillet et une fois au mois d'Août pour 7 résidentes.
- Un projet de partenariat avec la Bibliothèque de Marsais.

Fin de séance 16h45

Prochaine date de réunion : le Lundi 9 octobre.